



Nancy, le 07 août 2024

LA COMMEDIA DELL'ARTE

Acte 1

Le 31 juillet 2024 la Directrice de la PJJ Madame NISAND a convoqué toutes les organisations syndicales ainsi que les DIR dans un souci de transparence concernant plusieurs erreurs de gestion de budget à la PJJ.

Plusieurs erreurs qui ont conduit à un dépassement de dépenses de la masse salariale pour la modique somme de 1,6 à 1,8 millions d'euros.

Après tout, faute avouée, à moitié pardonnée et dans un contexte de JO et de congés estivaux, sur un malentendu.... Vous connaissez la suite.

Et bien non. Nous ne pardonnerons pas cette monumentale erreur qui engendre la mise en place d'un véritable plan social que nous avons dénoncé dans une intersyndicale regroupant le SNPES-PJJ/FSU, la CGT PJJ, L'UNSA PJJ et la CFDT interco justice.

Plan social qui devait prendre la forme d'un non renouvellement de contrats pour environ 500 de nos contractuel.les qui demeurent toujours la variable d'ajustement de notre administration incapable de proposer une politique RH non méprisante.

Et le 31 juillet 2024, toutes et tous nos DIR sont rentré.es sur leurs territoires avec la ferme intention de nettoyer les lignes et d'appliquer.

Sur d'autres territoires, les DIR ont convoqué les organisations syndicales pour annoncer leurs positionnements quant à ce plan social. Rien sur le Grand-Est !

Par son silence, notre DIR avait-elle fait le choix de la désobéissance ? De maintenir tous nos contractuel.les ?

Roulement de tambour.....

Et bien malheureusement non ! La basse besogne est redescendue sur les DT qui eux ont fait leurs choix.

Et le couperet est tombé pour nos collègues contractuel.les : merci à vous et bonnes vacances. Mais si vous voulez revenir dans deux mois... Cette parole n'engage que la PJJ bien sûr. Mais une parole à la PJJ est-ce que cela compte ? Demandons à nos collègues qui ont signé un avenant et qui ne devaient finalement pas être renouvellé.es ?

Entr'acte : le temps d'une petite audience intersyndicale auprès du cabinet du Garde des Sceaux.

Acte 2

Reprise de la farce et des pitreries : Revirement de situation et rétro pédalage avec une levée de 3 millions. Mais il y a un loup. Le plan social est toujours là !

La PJJ : « Finalement nous pouvons signer vos contrats et vous pouvez revenir si vous avez eu une promesse d'embauche écrite ; si vous avez signé un contrat (même unilatéralement) ; si vous n'avez pas bénéficié du délai de prévenance légal (1 mois pour un contrat antérieur de plus de 6 mois). Ce n'est pas grave si vous avez dit au revoir aux familles, à vos suivis et à vos collègues ». « J'espère toutefois que vous serez efficace et que vous ne nous tiendrez pas rigueur de cette farce !! »

Comment aujourd'hui accepter cette mascarade et ces pitreries alors qu'il aurait été juste et louable de désobéir et refuser cette maltraitance institutionnelle sur nos collègues contractuel.les. Nous réclamons une politique RH digne à la PJJ et soutenons les initiatives de cadres qui n'hésitent pas à porter sous couvert hiérarchique auprès de la Directrice de la PJJ leurs difficultés et la maltraitance constatée.

Plus que jamais nos combats ne sont pas terminés.

Nous maintenons : **le plan social est toujours là.**

La DIR Grand-Est annonce d'ailleurs une baisse du PAE d'une dizaine d'ETPT. L'objectif va être largement atteint puisque certains et certaines contractuel.les ne seront malgré tout pas renouvelé.es. A cela s'ajouteront les non remplacements.

Des volontés de grèves sur certains services de la DIR sont à prévoir dans les jours qui viennent. Nous vous rappelons qu'un préavis de grève déposé par le SNPES-PJJ/FSU le 27 juin 2024 couvre encore la période jusqu'au 31 août 2024.

Sur le territoire Alsace, le plus impacté de la Région Grand Est avec 31 contrats concernés sur les 53 de la DIR, les sections syndicales appellent à une journée de mobilisation le 08 août 2024 avec un rassemblement devant le tribunal de Strasbourg à 9H30.